Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CanPX accroît la transparence du marché des titres d'emprunt au Canada en lançant une page gratuite sur le cours des obligations de sociétés

Toronto, le 17 juillet 2014 – CanPX a annoncé aujourd'hui qu'elle a commencé à fournir gratuitement des informations sur les cours des quelque 340 obligations de sociétés canadiennes désignées qui constituent sa liste. L'information est accessible au public sur le site Web de CanPX www.canpxonline.ca et elle comprend le dernier cours de négociation, les cours haut et bas de la veille pour chaque obligation désignée de même que le rendement.

« CanPX est enthousiaste face au lancement de cette nouvelle offre visant la transparence du marché qui aidera tous les investisseurs à prendre de bonnes décisions de placement en leur fournissant des informations pratiques et en temps utile sur le cours des obligations. La disponibilité de ces informations augmentera la confiance des investisseurs et leur participation au marché », a déclaré Richard Van Nest, président de CanPX.

CanPX continuera à bonifier son offre de services en : augmentant le nombre d'obligations de société désignées pour lesquelles elle fournit des informations sur les cours; améliorant son site Web pour que les données soient plus utiles aux investisseurs et qu'ils puissent les consulter plus facilement; élargissant la diffusion de ses produits dont l'objectif est d'assurer la transparence du marché.

Le 27 juin 2014, CanPX a de nouveau été reconnue par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières comme agence de traitement de l'information pour les titres d'emprunt privés en vertu du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*.

« Le système de transparence de CanPX est le résultat de quinze ans d'efforts par les sociétés de courtage, représentées par l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM), et les intermédiaires entre courtiers sur obligations, pour offrir la transparence sur les marchés des titres d'emprunt au Canada », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM. « L'objectif de CanPX est d'établir un équilibre dans la transparence du marché canadien en mettant à la disposition des investisseurs un mécanisme efficace de détermination des prix tout en respectant l'anonymat des clients qui font des transactions et sans nuire aux activités de tenue de marché des courtiers », a conclu M. Russell.

Au sujet de CanPX

CanPX est une entité mise sur pied par certains des courtiers en valeurs mobilières et des intermédiaires entre courtiers les plus importants du Canada. Son mandat est d'offrir une transparence du marché de gré à gré des titres d'emprunt. CanPX est reconnue par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières comme agence de traitement de l'information (ATI) sur les marchés des titres d'emprunt privés au Canada. En tant qu'ATI, CanPX recueille et regroupe les données sur les transactions et les cours de presque trois cent quarante titres d'emprunt privés. Ces données lui sont fournies par douze des plus importantes sociétés de courtage en valeurs mobilières au Canada. CanPX offre aussi séparément, par l'intermédiaire de ses intermédiaires entre courtiers participants, les données sur les transactions et les cours d'une liste exhaustive de titres émis par les gouvernements. Pour plus d'information, consultez le site www.canpxonline.ca.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias :
Michael Gotzamanis
Responsable des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
Tél. : 416 687-5475